LE SCSI REÇU PAR LE MINISTRE DE L'INTÉRIEUR



Dans le contexte actuel des mouvements sociaux, de maintien de l'ordre et de violences urbaines, le SCSI a été reçu avec les principaux syndicats représentatifs des corps actifs de la Police nationale ce vendredi 13 novembre 2026, par Monsieur Laurent NUNEZ, ministre de l'Intérieur. A cette occasion, le SCSI rappelait ses exigences.

LES REVENDICATIONS DU SCSI

- **Application intégrale de la LOPMI** : la parole de l'État doit être respectée;
- **Réécriture du Décret du 25 avril 2024 sur la prime de voie publique** afin d'intégrer tous les officiers qui exercent réellement sur la VP, le SCSI a engagé un contentieux;
- **Opposition ferme à la partie du projet de loi de financement de la sécurité sociale (PLFSS) 2027 qui prévoit la fin de la majoration des 10% pour famille nombreuse**.

Les policiers ont lu le courrier du 1er Ministre adressé aux forces militaires qui envisagerait pour eux, et donc pour les gendarmes, une exception. Le SCSI exige l'équité qui n'existe pas que ce soit en matière de cumul emploi retraite, au regard du dispositif voyager/protéger appliqué aux policiers ou de la répartition des ordres nationaux entre les deux forces.

Cela suffit !

DE LA PERTINENCE DES IDÉES À L'AUDACE DES ACTIONS !